

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

### Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

### Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

### Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

### Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

### Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

### Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

### Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

- |                                    |                       |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| 0 Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.



Mutuelle de Prévoyance  
& d'Actions Sociales  
de Royal Air Maroc

## Déclaration de Maladie

N° W19-497422

134772

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :

2537

Société :

RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

MEKAHID

Jihali

Date de naissance :

de 1/01/1952

Adresse :

AL QUS RE AL FAJR IM RAYYANE n° 6  
SIDI EL BERNOSSI DRABA

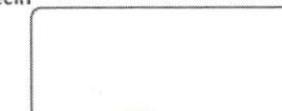
Tél. :

0666719456

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

13 OCT. 2022

Nom et prénom du malade :

Zohra Jihali

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

af en

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère suspect ou suspecté, le renseignement sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

DASSA

le

13/10/2022

Signature : "adhérent(e)" :



I. BOUZACHANE

### Adresses Mails utiles

- |                                    |                       |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| 0 Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
13 OCT 2011	C		130.-	INP : 091019042 PHARMACIE LIBÉRATIEL (H) Sidi Bernoussi Signature

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou de l'Assesseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE DE SAINT-GERMAIN BLAIS GÉOGLIC	13 AOÛT 2022	231,80

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

AUXILIAIRES MEDICAUX

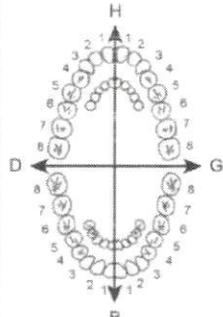
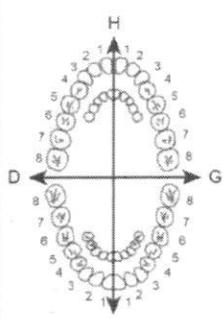
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

**Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	<p>H 25533412 21433552 00000000 00000000</p> <p>D 00000000 00000000 35533411 11433553</p> <p>B</p>			COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
	<p>(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession</p>			MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DATE DU DEVIS <input type="text"/>
				DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

# Docteur Hassan BELKOUK

Lauréat de la Faculté  
de Médecine de Casablanca

Diplômé D'echographie  
Générale de la F. M.

Diplôme d'Expertise  
Médicale de la F. M. C

## MEDECINE GENERALE

Tél: 05 22 75 07 38

الدكتور حسن بلوك

خريج كلية الطب بالمركز الجامعي  
ابن رشد بالبيضاء،

دبلوم الفحص بالصدى كلية  
الطب بالبيضاء،

دبلوم الخبرة الطبية  
كلية الطب بالبيضاء،

الطب العام

الهاتف. ع : 05 22 75 07 38

Casablanca, le : 13 OCT. 2022

البيضاء في

Q Al Qods Sidi Ben Romdhane  
Rue 2 N° 11 El Oued Casablanca  
PHARMACEUTIQUE  
GHOFRANE  
BLOC "C"

Zaffi

Jilali

✓ / ARES 500 Dhs  
127.80

S.V

2 / Apollettis vital 500 Dhs  
99.00

S.V

3 / Zopidex 10mg 13.10.22  
45.00 11.11.22 1732  
1278.80

Dr. HASSAN BELKOUK  
ECHOGRAPHIE  
OMNIPRATICIEN  
M. Hay El Qods batih Sidi Ben Romdhane  
05 22 75 07 38 - Casablanca

127.80
--------

PPV :	LOT :	PER :	45.00
-------	-------	-------	-------

PPC: 99DH00
-------------